

Caudan, le 11 janvier 2016

Madame, Monsieur

Vous nous avez contactés le 11/01/2016 pour nous signaler le dysfonctionnement de vos lampes tactiles depuis la pose du compteur Linky chez vous.

Le compteur Linky utilise la technologie des Courants Porteurs en Ligne (CPL) pour communiquer avec le système d'information d'ERDF. Il a été conçu conformément à la Norme Française EN 50065-1.

Une bande de fréquence (CENELEC A) est réservée au Distributeur pour le CPL bas débit, pour éviter que d'autres acteurs ne l'utilisent et interfèrent avec les signaux émis.

- Or il s'avère que les premières investigations que nous avons menées font apparaître que certaines lampes tactiles ne respectent pas les normes du CPL en vigueur en Europe, malgré l'apposition du marquage CE sur l'emballage. Cela provoque des interférences avec le système de communication par Courants Porteurs en Ligne utilisé par le compteur Linky, et pourrait être la cause des problèmes que vous rencontrez.

Aussi, je vous invite à vous retourner vers le fabricant ou le revendeur de vos lampes.

Nos équipes se tiennent à votre disposition du lundi au vendredi de 8h à 17h au N° Vert suivant 0 800 054 659 Service à appel gratuit (soit 08000 LINKY).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma sincère considération.

Le Service Clients ERDF



*ERDF est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.*